

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

Intégrer l'art contemporain dans l'espace public.
Philippe Hoornaert et Action Sculpture

Par Mathias Mellaerts, chargé de mission, Association Marcel Hicter

2 septembre 2019

Intégrer l'art contemporain dans l'espace public. Philippe Hoornaert et Action Sculpture

Par Mathias Mellaerts, chargé de mission, Association Marcel Hicter

Introduction

La création artistique a toujours eu recours aux technologies de pointe de son époque ; ceci est d'autant plus vrai pour la sculpture monumentale. Les œuvres artistiques sont donc également des réalisations demandant une maîtrise technique poussée. À notre époque (post-)industrielle, la production artistique contemporaine a également incorporé à son panel de techniques des manières de travailler propres à l'ingénierie. Ainsi, certain.e.s plasticien.ne.s réalisent leurs œuvres dans des ateliers spécialisés en fabrication industrielle (chemin de fer, aéronautique, etc.). Le travail du métal est particulièrement avide de techniques nécessitant une machinerie complexe et dont l'utilisation implique un coût important.

Pour autant, un nombre important de sculptures contemporaines ont tendance à être mal vues de leurs spectateurs, qui leur reprochent précisément ce coût ou leur esthétique abstraite. Objets de

raillerie, elles font parfois même l'objet d'actes de vandalisme. Dès lors, comment oeuvrer à la bonne intégration des sculptures monumentales dans l'espace public tout en permettant aux artistes d'avoir accès à des techniques complexes et onéreuses ? C'est à cette double question que nous proposons une piste de réponse avec le projet réalisé par le sculpteur Philippe Hoornaert en collaboration avec le Centre culturel de Viroinval et le Centre de formation de Treignes (CFT).

Intégrer l'art contemporain dans l'espace public. Philippe Hoornaert et Action Sculpture

Le peintre, dessinateur et sculpteur Philippe Hoornaert est né à Liège en 1949. Il étudie à l'Académie des Beaux-Arts de Liège ainsi qu'à l'Institut supérieur de la ville de Liège. Cet artiste polyvalent et expérimenté, également professeur de dessin, travaille depuis les années 1970 à l'intégration de ses œuvres dans l'espace public. C'est cette réflexion qui l'a amené à collaborer à la création du Musée en Plein Air du Sart-Tilman. Dans le cadre du projet Action Sculpture, il a été invité par le Centre culturel de Viroinval à exposer des sculptures monumentales sur pierre dans le parc de Nisme, l'un des douze villages constituant la commune de Viroinval dans l'Entre-Sambre-et-Meuse près de la frontière française. Il s'agissait de menhirs en pierre blanche d'environ 1m60 de haut. Hoornaert avait réalisé un travail préalable de texturation de la matière qui évoquait les « interférences » de l'eau sur la pierre. Malheureusement, ces œuvres furent vandalisées peu de temps après leur installation : elles furent désociées et certaines furent même brisées¹.

Cet acte de destruction est regrettable et témoigne d'un échec relatif, celui de l'intégration des œuvres dans l'espace public, mais offre également l'occasion de travailler sur une question de fond. Comment intégrer les sculptures monumentales dans l'espace urbain ? Cette question implique au moins deux dimensions. Esthétique d'une part : comment permettre à l'œuvre d'être cohérente visuellement ? Sociale d'autre part : comment s'assurer qu'une œuvre soit reconnue et valorisée par la population ? Si la première dimension est généralement bien traitée – c'était d'ailleurs le cas d'Action Sculpture, où les espaces avaient été soigneusement sélectionnés au préalable – la seconde reste bien souvent le parent pauvre de la sculpture monumentale. L'art contemporain abstrait est perçu par une partie importante du public comme prétentieux, élitiste, imposé d'en haut, inaccessible, et en même temps, paradoxalement, comme une blague, quelque chose que tout le monde peut faire. Cette perception suscite au mieux du désintérêt, au pire, des actes de vandalisme et de détérioration. Il n'y a pas de réponse toute faite pour répondre à cette problématique, mais il existe cependant des pistes de réflexion.

C'est Pierre Gilles, directeur du Centre culturel de Viroinval et instigateur du projet action sculpture, qui proposa une piste de travail originale et constructive. Ayant travaillé plusieurs années dans le secteur de la formation et de l'intégration socioprofessionnelle, il a toujours été sensible à l'idée d'associer les gens à la création artistique. Pourquoi donc ne pas intégrer des jeunes de la région au processus de création des œuvres ? Pour ce faire, la région dispose d'un lieu particulièrement intéressant, l'atelier du Musée du Chemin de fer à vapeur des Trois-Vallées (Mariembourg-Treignes)

dans la commune de Viroinval, devenu le Centre de Formation de Treignes.

Depuis 2008, ce Centre d'Insertion Socioprofessionnelle (CISP) accueille des demandeur.euse.s d'emploi. En lien avec le CPAS, il propose à une quinzaine de personnes par an de venir se former aux métiers de la soudure, chaudronnerie, carrosserie, pliage, cintrage, mise en forme de tôles, etc. Le hangar de l'atelier fait près de 20 mètres de hauteur et plusieurs locomotives y sont entreposées. Leurs moteurs sont démontés et montrent leurs pistons et leurs rouages. Toutes ces techniques demandent des machineries lourdes dont le maniement exige des normes de sécurité importantes. Les soudures doivent par exemple se réaliser en soufflerie afin d'évacuer les gaz qui résultent de la manœuvre. Tout cela représente un coût important que peu de centres de formation peuvent se permettre. C'est pourtant avec ce type de matériel que les futurs professionnels seront amenés à travailler en entreprise. Ce centre de formation représente donc une véritable aubaine, d'autant plus que la majorité de leur public n'a jamais réalisé de soudure. L'apprentissage se fait donc à partir de zéro. Il s'agit d'une découverte totale d'un métier et d'un savoir-faire avec une dynamique de mise en projet et d'empouvoirement.

L'idée impulsée par Pierre Gilles était la suivante : pourquoi ne pas proposer aux personnes en formation d'utiliser les installations de l'atelier pour réaliser des sculptures contemporaines² ? Ce type d'œuvre nécessite en effet des machineries importantes. Comme le remarque Philippe Hoornaert, il n'existe pas en Wallonie d'espace de création ouvert aux artistes disposant de moyens permettant de travailler efficacement l'acier de grande dimension³. Pour autant, mobiliser des personnes en formation

autour du projet n'était pas gagné d'avance. Comment, en effet, intéresser ce public à l'art ?

La démarche a tout de suite parlé à Philippe Hoornaert pour plusieurs raisons. D'une part, il a passé plusieurs années à travailler sur des questions d'intégration des sculptures dans l'espace public dans le cadre de son travail sur les musées en plein air. D'autre part, la relation aux personnes en formation faisait écho à son activité d'enseignant. Enfin, travailler avec un centre de formation représente une aubaine pour un artiste : c'est en effet l'occasion d'avoir à disposition un ensemble très important de machines et de techniques⁴.

Hoornaert est arrivé avec une série de croquis dont il a expliqué les intentions aux personnes de l'atelier : il souhaitait continuer à travailler sur le thème des interférences⁵. Alors qu'il pensait que les questions allaient porter essentiellement sur de la technique, un travail de concertation s'est d'emblée mis en place entre l'artiste et les apprenant.e.s. Très vite, ils se sont positionné.e.s en tant qu'interlocuteur.trice.s et non comme de simples exécutant.e.s, et c'est un véritable dialogue qui a pu s'instaurer. À tel point que, comme l'explique Hoornaert, ce travail est progressivement devenu le leur. Techniquement d'une part car ils venaient avec des propositions inédites. Esthétiquement d'autre part car certaines idées et intentions venaient nuancer, interpréter et finalement transformer le projet initial. Au final, cinq sculptures ont été imaginées et réalisées par les stagiaires du CFT⁶. Douze « Crayons de soleils » ont également été réalisés. L'ensemble est exposé dans l'espace des Fonderies Saint-Joseph à Couvin jusqu'en mai 2020⁷.

Pour le centre de formation, l'intérêt du projet était également évident : la fabrication d'une sculpture contemporaine offre un support intéressant qui permet de varier des thématiques ordinaires. La mise en œuvre du projet s'est étendue sur une année entière. On peut s'étonner que ce type de démarche ne soit pas plus généralisé dans le paysage culturel, plusieurs centres de formation disposant de moyens relativement importants en termes de machinerie et d'outillage. De nombreux.euses artistes pourraient dès lors bénéficier d'installations auxquelles ils ou elles n'ont pas forcément accès ainsi qu'à un savoir-faire technique qu'ils n'ont pas nécessairement.

L'idée aurait de quoi en inspirer plus d'un. Pourtant, la réussite de ce type de travail ne s'improvise pas. Elle est tributaire d'une relation de confiance et de reconnaissance qui doit exister entre tous les acteur.trice.s impliqué.e.s, ici en l'occurrence un coordinateur culturel, un artiste et un centre de formation. La mise en place de cette relation demande par définition du temps. Elle résulte d'un croisement de différentes trajectoires qui ont leurs logiques propres et qui entrent en dialogue le temps de la création. Chaque participant.e est expert.e de sa propre trajectoire et doit pouvoir être reconnu.e en tant que tel.le. Cette dimension implique de considérer le projet sur un temps long.

Conclusion

Les actions d'intégrations des œuvres d'art dans l'espace public gagneraient à s'inspirer de ce type d'initiative qui inscrivent les œuvres dans un réseau de relations humaines, de rencontres et de partages. Artistes, institutions culturelles, centres de formation, formateurs,

créateurs / apprenants, etc. tous ont été mobilisés dans un véritable dynamique de participation citoyenne.

Pour autant, cette démarche ne s'improvise pas. L'inscription dans la durée, les liens de confiance réciproque et la reconnaissance de chacun.e des acteur.trice.s sont les fondements indispensables de ce type de projet. Il s'agit peut-être d'une dimension qui n'est pas suffisamment mise en évidence dans les processus recourant à la démocratie culturelle. Le temps long et la relation de confiance entre les partenaires échappent à la logique des subsides ponctuels. Elle échappe également aux logiques institutionnelles pour inscrire la création dans une relation d'échanges humains.

Bibliographie

Entretien avec Philippe Hoornaert accordé à Mathias Mellaerts

Site internet de Philippe Hoornaert : <http://galerie.philippe-hoornaert.be/#!home>

Site internet du Centre culturel de Viroinval : <http://actionsculpture.be/>

Site internet du Musée du Chemin de fer à Vapeur de Treignes : <http://site.cfv3v.eu/site/musee/>

Notes

1 Philippe Hoornaert, *entretien accordé à Mathias Mellaerts*.

2 Philippe Hoornaert, *id*

3 *Id.*

4 *Id.*

5 Voir annexe 1

6 Voir annexe 2

7 Voir annexe 3

Annexes

Annexe 1, Philippe Hoornaert, *Dessin préparatoire pour Interférences*, feutres sur papier, 2018.



Annexe 2, Philippe Hoornaert et l'atelier du CISP de Treignes, 2019.



Annexe 3, Mise en place des œuvres dans le parc de Couvin, juin 2019.

